



RAPPORT DE LA PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION DU PROGRAMME DES ENQUETES, ETUDES ET TRAITEMENT DE L'ANNEE 2012 :

EXAMEN DES DOCUMENTS TECHNIQUES DE :

- *L'ETUDE DIAGNOSTIQUE NATIONALE SUR L'IDENTIFICATION DES BESOINS SPECIFIQUES DES PERSONNES DE TROISIEME AGE*
- *LE RECENSEMENT NATIONAL DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE*

Le 07 septembre 2012 s'est tenue dans la salle de réunion n°321 du bâtiment INSAE la première session extraordinaire de la Commission du Programme des Etudes, Enquêtes et Traitement (CPEET) au titre de l'année 2012. L'objectif principal de cet atelier de travail est d'examiner les documents techniques de deux opérations statistiques en vue de la délivrance des avis d'opportunité et de conformité du Conseil National de la Statistique (CNS). La première, réalisée par l'Observatoire de la Famille, de la Femme et de l'Enfant (OFFE), est intitulée « **Etude diagnostique nationale sur l'identification des besoins spécifiques des personnes de troisième âge** » et la deuxième, réalisée par le Ministère Chargé des Relations avec les Institutions, concerne le « **Recensement National des Organisations de la Société Civile** ».

Au cours de la cérémonie de lancement des travaux de la session extraordinaire, le DG/INSAE en la personne de M. Alexandre BIAOU a souhaité la bienvenue aux commissaires et a reprecisé l'intérêt de l'octroi du visa du CNS pour toute opération statistique à réaliser au Bénin et devant produire des indicateurs exploitables par l'Etat. Il a fait noter que pour raison d'exemplarité l'INSAE se soumetts lui aussi à cette exigence de l'article 4 de la loi statistique. Ensuite, même s'il n'est pas souhaitable que les réalisateurs d'opérations statistiques sollicitent les avis d'opportunité et conformité du CNS après l'exécution des opérations de terrain, il est très utile d'obtenir le visa du CNS afin d'authentifier les résultats obtenus. Le DG-INSAE a souhaité aux commissaires beaucoup d'abnégation et plein succès au déroulement des travaux.

La DCSFR a donc pris la parole pour mettre en place le présidium de la session. Le présidium composé de trois (3) membres a été installé et se compose comme suit :

- **Président** : Sylvestre DOSSOU, représentant du MESRS,
- **Rapporteur** : Gillis GOGAN, Chef du Service de la Coordination Statistique à l'INSAE,
- **Secrétaire** : Symphorien BANON, Chef du service des statistiques et études de l'industrie à l'INSAE.

La séance a connu la participation effective d'une trentaine de cadres dont treize provenant des ministères sectorielles, une douzaine de l'INSAE, trois (3) personnes ressources et les représentants des unités de réalisation des opérations. La liste exhaustive des commissaires est annexée au présent rapport.

A l'ouverture des travaux de la séance le président a procédé à la lecture du projet d'ordre du jour qui a été adopté par la plénière. Les grands points inscrits à l'ordre du jour adopté se présentent comme suit :

- Discussion sur le contexte, la problématique et la méthodologie de chacune des opérations statistiques,
- Restitution des travaux des groupes sur l'examen des dossiers techniques de chacune des opérations statistiques,
- Appréciation de l'opportunité ou non de l'accord du visa du CNS pour chacune des opérations statistiques.

Le président de séance a donc laissé la parole aux représentants du Ministère en Charge des Relations avec les Institutions et le Ministère en charge de la Famille pour présenter les termes de références des deux (2) opérations statistiques.

I-) DISCUSSION SUR LE CONTEXTE, LA PROBLEMATIQUE ET LA METHODOLOGIE DE CHACUNE DES OPERATIONS STATISTIQUES

A.) Etude diagnostique nationale sur l'identification des besoins spécifiques des personnes de troisième âge

Abordant ce premier point à l'ordre du jour, un représentant du cabinet STIGMATE en charge de la réalisation de l'étude au profit de l'OFFE, a présenté d'une part le contexte

et la problématique de l'étude et d'autre part la démarche méthodologique adoptée dans la réalisation de l'étude pour l'atteinte des résultats attendus.

Au terme de l'exposé les commissaires ont exprimé des préoccupations qui tournent autour des points suivants :

- Adéquation de la méthode d'échantillonnage LQAS aux objectifs de l'étude,
- Tranche d'âge utilisée pour qualifier les personnes du troisième âge,
- Clarification des termes de références et du contexte de l'étude,
- Critères d'identification et représentativité des zones rurales et des zones urbaines d'intervention de l'étude,
- Manque de revue documentaire dans le document méthodologique,
- Démarche d'utilisation des poids démographiques des communes dans le ciblage des personnes à enquêter.

En réponse à ces différentes préoccupations, un représentant du cabinet STIGMATE a donné les éclaircissements qui suivent :

- Le document de politique du ministère a fixé "55 ans et plus" comme tranche d'âge des personnes de troisième âge mais à l'atelier de validation avec le UNFPA il a été fixé "60 ans et plus" conformément aux recommandations internationales,
- La charge de travail a duré finalement 18 jours sur le terrain au lieu de 12 jours,
- La méthode LQAS permet d'identifier les besoins des cibles, de les prioriser et d'élaborer un programme d'intervention du ministère qui prend en compte les réalités de toutes les localités du pays.

Suite aux réponses données par le représentant du cabinet STIGMATE, les commissaires ont formulé comme principale recommandation que les consultants en charge de la réalisation de l'étude se rapproche de l'INSAE pour tenir compte, au cours du traitement des données, des normes et concepts retenus sur le plan national en vue de garantir la comparabilité des informations produites.

B.) Recensement National des Organisations de la Société Civile (ReNOSC)

Abordant ce premier point à l'ordre du jour, un représentant de l'Unité de Gestion du Recensement en charge de la réalisation du ReNOSC au profit du MCRI, a présenté d'une part le contexte et la problématique de l'étude et d'autre part la démarche

méthodologique adoptée dans la réalisation du recensement pour l'atteinte des résultats attendus.

Au terme de l'exposé les commissaires ont exprimé des préoccupations qui tournent autour des points suivants :

- Prise en compte des médias dans les questionnaires et outils de collecte,
- Démarche adoptée sur le terrain pour booster le taux de réponse puisque les OSC doivent se déplacer vers les enquêteurs qui restent sur place,
- Evaluation de la densité des communes en OSC avant de définir la technique de collecte,
- Participation des structures sectorielles compétentes en termes de statistiques des OSC dans le déroulement des travaux préparatoires du ReNOSC,
- Exploitation des données statistiques déjà disponibles sur le sujet,
- Non exhaustivité de la collecte des organisations ciblées,
- Absence de l'application des critères de régularité et d'exhaustivité dans le ReNOSC.

En réponse à ces différentes préoccupations, un représentant de l'UGR a donné les éclaircissements qui suivent :

- Les travaux préparatoires et les séances de validation ont été menés au sein des comités techniques mis en place et auxquels appartiennent plusieurs ministères sectoriels et l'INSAE,
- La base existante sur l'objet du ReNOSC est statistique et ne peut être questionnée par des requêtes. Ensuite, elle ne contient aucune information sur les volumes de financement des OSC, leur nombre par arrondissement, leurs relations avec les Partenaires Techniques et Financiers, avec l'Etat et les collectivités locales,
- Les postes de recensement ont été définis jusqu'au niveau arrondissement et une opération de sensibilisation a été conduite pour motiver les OSC à se faire recenser afin de bénéficier de l'appui de l'Etat,
- Les médias sont recensés à travers le module questionnaire aux "associations et acteurs culturels".

Face aux réponses données par l'UGR, les commissaires ont formulé les recommandations d'ordre général suivantes :

- L'équipe du MCRI doit faire une enquête post-censitaire pour évaluer le taux de non réponse et justifier le titre de recensement donné à l'opération qui apparemment n'est pas exhaustif,
- Intégrer la définition des concepts sur les OSC dans le document méthodologique,
- Se rapprocher de l'INSAE pour la définition de certains concepts comme le milieu de résidence et pour l'utilisation des nomenclatures appropriées.
- Renommer si possible l'opération « Enquête nationale des Organisations de la Société Civile » en lieu et place de « Recensement nationale des Organisations de la Société Civile ».

A la suite de toutes ces discussions qui ont permis à tous les commissaires de s'enquérir des objectifs et des résultats attendus dans l'exécution des deux opérations statistiques, le président de séance a procédé à la formation des groupes de travail. Ainsi, quatre (4) groupes de travail ont été constitués comme suit :

- Groupe n°1 pour la méthodologie de l'« Etude diagnostique nationale »
- Groupe n°2 pour les outils de collecte de l'« Etude diagnostique nationale »
- Groupe n°3 pour la méthodologie du « Recensement National des OSC »
- Groupe n°4 pour les outils de collecte du « Recensement National des OSC ».

II-) RESTITUTION DES TRAVAUX DES GROUPES SUR L'EXAMEN DES DOSSIERS TECHNIQUES DE CHACUNE DES OPERATIONS STATISTIQUES

A.) Etude diagnostique nationale sur l'identification des besoins spécifiques des personnes de troisième âge

A l'issue de l'examen de chaque document technique par les groupes n°1 et 2 et de la restitution de leurs résultats à la plénière les recommandations de fonds qui suivent ont été formulées par les commissaires :

➤ *Sur le document méthodologique*

Les commissaires ont déploré ici le faible taux de couverture de l'étude (moins de 500 individus à enquêter pour tout le Bénin) induit par l'application de la méthode d'échantillonnage LQAS et les restrictions budgétaires. Ils ont donc souhaité que pour les prochaines éditions de l'étude les moyens financiers alloués soient plus importants et

qu'une méthode d'échantillonnage permettant de sélectionner un plus grand nombre de ménages soit appliquée. Par ailleurs, ils ont formulé les recommandations suivantes :

- Mentionner dans la méthodologie les raisons qui justifient la taille de l'échantillon des personnes de troisième âge (PTA),
- Décrire clairement les différentes étapes des démarches d'échantillonnage dans le choix des ménages et des institutions de prise en charge des PTA,
- Tenir compte des normes nationales disponibles à l'INSAE en matière de qualification des milieux de résidence pour réaliser le traitement des données relatives aux arrondissements,
- Compléter la liste des indicateurs et leur mode de calcul au document méthodologique.

➤ *Sur les outils de collecte*

Les opérations de terrain ayant été déjà réalisées, une recommandation à prendre en compte pour les prochaines éditions de l'étude a été formulée comme suit :

- Ajouter des variables dans les outils de collecte à l'endroit des structures de prise en charge des PTA pour permettre de faire une analyse SWOT (FFOM) de ces structures.

Les observations plus spécifiques sont mentionnées dans les rapports de travaux des deux groupes, lesquels sont portés en annexe du présent rapport de séance.

B.) Recensement National des Organisations de la Société Civile

A l'issue de l'examen de chaque document technique par les groupes n°3 et 4 et de la restitution de leurs résultats à la plénière les recommandations de fonds qui suivent ont été formulées par les commissaires :

➤ *Sur le document méthodologique*

La démarche de collecte d'information qui consiste à immobiliser les agents enquêteurs au niveau des sites de collecte a été fortement critiquée et la méthode itinérante recommandée. Il est alors souhaité qu'une approche de visite sur site soit déployée auprès des organisations ciblées en vue d'assurer autant que faire ce peu l'exhaustivité de

l'opération. Mais, comme cette dernière approche implique des coûts supplémentaires imprévus, les commissaires recommandent :

- Les agents enquêteurs mobiles du fait de la collecte d'information auprès des confessions religieuses et des palais royaux doivent aider à mobiliser les OSC qui se déplaceront vers les agents enquêteurs en poste,
- Une enquête post-censitaire doit être organisée pour évaluer le taux de non réponse afin de faire de meilleure extrapolation des résultats de l'ensemble de l'opération.

Ensuite, le fort écart constaté entre les perdiems des enquêteurs et des contrôleurs et ceux des superviseurs a été déploré. Les commissaires ont donc suggéré que cet écart soit amoindri.

➤ *Sur les outils de collecte*

- Prévoir des variables pour capter les informations relatives aux budgets et aux charges de fonctionnement des OSC,
- Prévoir des cases pour la codification des questionnaires,
- Numérotter les modalités des différentes questions posées.

Les observations plus spécifiques sont mentionnées dans les rapports de travaux des deux groupes, lesquels sont portés en annexe du présent rapport de séance.

III-) APPRECIATION DE L'OPPORTUNITE OU NON DE L'ACCORD DU VISA DU CNS POUR CHACUNE DES OPERATIONS STATISTIQUES

A.) Etude diagnostique nationale sur l'identification des besoins spécifiques des personnes de troisième âge

Au regard des différents débats menés et des éclaircissements apportés par le représentant du cabinet STIGMATE, les commissaires de la CPEET ont autorisé, au nom du CNS, le traitement des données collectées et la dissémination de ses résultats. Les travaux de terrain ayant été déjà exécutés, ils ont accordé à l'étude l'avis de conformité du CNS sous réserve de la prise en compte des amendements formulés.

B.) Recensement National des Organisations de la Société Civile

Vu les différents débats menés et les éclaircissements apportés par le représentant de l'équipe de l'UGR, les commissaires de la CPEET ont approuvé au nom du CNS l'exécution du ReNOSC et la dissémination de ses résultats. Ils ont donc accordé à cette opération l'avis d'opportunité et de conformité du CNS sous réserve de la prise en compte des amendements formulés.

Au cours de la cérémonie de clôture, le Conseiller Technique du DG-INSAE aux Statistiques Economiques, Monsieur SOEDE Michel a invité les unités en charge des deux opérations statistiques à prendre en compte les amendements pour l'amélioration des documents techniques. Il a félicité les commanditaires pour leur sens du respect de la loi statistique avant de mettre fin aux travaux de la session.

Fait à Cotonou, le 07 Septembre 2012

Les Commissaires

LISTE DE PRESENCE

| N° | Nom et Prénoms | Structure |
|-----------------------------|----------------------------|-----------------------|
| <i>Commissaires</i> | | |
| 1. | DOSSOU Sylvestre | DPP/MESRS |
| 2. | KPATINDE Gérard | DPP/MDAEP |
| 3. | GBAGLO Ghislain | DPP/MISPC |
| 4. | VIOU Edgard | DPP/MJLDH |
| 5. | KOUTON Narcisse | DPP/MTPT |
| 6. | AFFOIGNON Sandra | CCIB |
| 7. | KADIRI B. Ousmane | Chambre d'Agriculture |
| 8. | ILAYE Boni Moïse | DPP/MDGLAAT |
| 9. | IMOROU Zakari | DPP/MERPMEDER |
| 10. | SOHOU Prince | DPC/DGAE |
| 11. | COUAO-ZOTTI Gérard | DDPD AtI/Lit |
| <i>Personnes ressources</i> | | |
| 12. | MARTIN Gibril | Personne ressource |
| 13. | SOEDE Michel | CT-DG/INSAE |
| 14. | DJATON KOUBADJE Sourou | CT-DG/INSAE |
| 15. | ABODE Jean Marie | DCSFR/INSAE |
| 16. | TEKA Cécile | DCSFR/INSAE |
| 17. | GOGAN Gillis | DCSFR/INSAE |
| 18. | SERIKI Léontine | DCSFR/INSAE |
| 19. | DOSSOU Fèmi Christian | DED/INSAE |
| 20. | AHAMIDE Armelle | DED/INSAE |
| 21. | HOUNGUEVOU Rémy | DED/INSAE |
| 22. | DANSOU A Martinien | DED/INSAE |
| 23. | ESSESSINO A. Raïmi | DSS/INSAE |
| 24. | BANON Symphorien | DSEE/INSAE |
| 25. | OBOSSOU O. Hervé | DSEE/INSAE |
| 26. | TOLLEGBE Appolinaire | DSS/INSAE |
| 27. | MISSIHOUN Kocou Evariste | DTIP/INSAE |
| 28. | DEDEGBE Charles | Consultant UNFPA |
| 29. | HOUNHOUEYOU DOSSOU Florent | Consultant UNFPA |

ANNEXES

Le groupe 1 a été conduit par (président) et (rapporteur). Ce groupe était composé de six (6) membres dont la liste se trouve jointe au présent rapport. Les membres du groupe étaient chargés d'examiner :

- La démarche méthodologique de l'étude ;

Par ailleurs, le groupe avait aussi pour charge à la lumière du document méthodologique d'émettre l'accord ou non de visa.

La démarche méthodologique adoptée afin d'accomplir les charges qui lui ont été assignées a consisté en l'étude page par page des sections allouées au groupe.

A l'issue de l'examen des différents documents, le groupe a fait un certain nombre de recommandations ci-dessous qui touchent aussi bien le fond que la forme des documents.

DOCUMENTS METHODOLOGIQUES

Les observations faites sur la démarche méthodologique peuvent être résumées suivant ces différents points :

- La question liée à l'âge pour le troisième âge est une norme internationale (60 ans)
- Intituler la 4ème phase de l'étude Rédaction du Rapport plutôt que Rapportage
- S'assurer de l'effectivité de 18 principes énoncés. Le cabinet devrait donc vérifier la liste des principes.
- Changer de lexique au niveau du type d'échantillonnage des communes : Mettre « échantillonnage raisonné » au lieu de « échantillonnage formalisé »
- Mettre juste que toutes les institutions de prises en charge des PTA ont été visitées au lieu de parler d'échantillonnage raisonné.

Au niveau des sites de collecte

- Le choix des sites de collecte s'est départi des normes existantes pour définir le caractère rural et urbain (insuffisance). Cette situation conditionne la forme sous laquelle les résultats seront présentés.
- L'unité d'analyse ou de ruralité est l'arrondissement. Sur ce, il faut présenter toutes les données selon les arrondissements enquêtés et baser l'analyse sur les arrondissements et non sur les communes en partant de la définition nationale du caractère rural et urbain.

En résumé, il faudra classer la liste des quartiers inspectés en quartiers ruraux et urbains et dégager les résultats par caractère (selon le milieu).

- Mettre les sous titres : tirage de communes; tirage des arrondissements ; tirage des quartiers.

- Adopter la structure ci-après et expliquer :
 - Choix des zones
 - Choix des communes
 - Choix des arrondissements
 - Choix des quartiers
 - Choix des ménages
 - Choix du nombre d'enquêtés
- Eclaircir les concepts «Personnes âgées» et «Personnes du troisième âge».
- Définir tous les thèmes utilisés dans le document.
- Dans le tableau donnant une vue exploratoire des institutions (P8) intégrer DD et CPS à MTASSNHPTA et donner un nom à la rubrique dont les structures sociales sont ONG, CNSS et autres institutions (classer CNSS dans MTFP) et détailler, rattacher les structures déconcentrer et préciser les autres.
- En ce qui concerne la méthode utilisée de tirage, l'atelier aurait souhaité que l'INSAE soit approchée pour obtenir une base de sondage pour affiner la méthodologie qui aurait pu différer si une base de sondage avait été disponible au niveau de l'INSAE.

TRAITEMENT DES DONNEES

Présenter la liste des indicateurs et leur mode de calcul. et la table de règle de décisions.

Définir les thèmes techniques utilisés dans le document et montrer la différence entre personnes âgées et PTA.

Le groupe recommande que toutes les observations soient prises et qu'à l'avenir les documents soient étudiés avant le démarrage de l'étude.

Le groupe 2 a été conduit par KOUTON Narcisse (président) et AFFOGNON Sandra (rapporteur). Ce groupe était composé de huit (8) membres dont la liste se trouve jointe au présent rapport. Les membres du groupe étaient chargés d'examiner :

- Le questionnaire de l'étude ;

Par ailleurs, le groupe avait aussi pour charge à la lumière du questionnaire d'émettre l'accord ou non de visa.

La démarche méthodologique adoptée afin d'accomplir les charges qui lui ont été assignées a consisté en l'étude page par page des sections allouées au groupe.

A l'issue de l'examen des différents documents, le groupe a fait un certain nombre de recommandations ci-dessous qui touchent aussi bien le fond que la forme des documents.

QUESTIONNAIRE DE L'ETUDE

Les observations faites sur le questionnaire se sont déroulées en deux phases se sont fait sous forme de recommandations et d'amendements.

Les recommandations sont les suivantes :

1ere Recommandation : Renchérir les entretiens en contractant également

- La direction des politiques sectorielles du MDAEP
- UNICEF qui finance les politiques sociales au Benin et qui dispose d'une équipe de protection.

2eme Recommandation : Compléter l'étude par une approche SWOT en faisant ressortir clairement les forces-faiblesses-Opportunités-Menaces au niveau des principales structures de prises en charge.

Les amendements sont les suivantes : Pour les deux guides d'entretien des PTA .

- Revoir la configuration des questions de manière à avoir un nombre plus réduit de question et se focaliser essentiellement sur les grandes thématiques

Questionnaire/PTA

- Tenir compte des PTA de 60 ans et plus au lieu de 55 ans et plus
- Insérer les définitions des sigles et abréviations dans le document
- Tenir compte de l'ensemble de l'ensemble des observations et amendements apportés directement sur le questionnaire joint a ce rapport

Le groupe 3 a été conduit par Eliakim KAKPO (président) et Jules DAGA (rapporteur). Ce groupe était composé de six (6) membres dont la liste se trouve jointe au présent rapport. Les membres du groupe étaient chargés d'examiner :

- La démarche méthodologique de l'étude ;
- Le protocole de sensibilisation ;
- Le plan de dissémination des résultats.

Par ailleurs, le groupe avait aussi pour charge à la lumière du document méthodologique d'émettre l'accord ou non de visa.

La démarche méthodologique adoptée afin d'accomplir les charges qui lui ont été assignées a consisté en l'étude page par page des sections allouées au groupe.

A l'issue de l'examen des différents documents, le groupe a fait un certain nombre de recommandations ci-dessous qui touchent aussi bien le fond que la forme des documents.

A-) DOCUMENTS METHODOLOGIQUES

Les observations faites sur la démarche méthodologique se sont déroulées en deux phases. Dans un premier temps, les aspects tels que les objectifs, les résultats et les populations cibles ont fait l'objet d'une

GROUPE 3: Méthodologie « Recensement »

TERMES DE REFERENCE

- 1- S'enquérir du contexte, de la problématique et des objectifs visés ;
- 2- Examiner la conformité scientifique de la démarche méthodologique ;
- 3- S'enquérir du protocole de sensibilisation, du budget prévisionnel des opérations de terrain et du plan de dissémination des résultats pour évaluer leur efficacité ;
- 4- Formuler des amendements pour l'amélioration des différents documents étudiés ;
- 5- Apprécier l'opportunité ou non de l'accord du visa du CNS pour la réalisation de l'opération.

COMPOSITION

Président : Monsieur KPATINDE Gérard DPP/MDAEP

Rapporteur : Monsieur GBAGLO E. Ghislain DPP/MISPC

Membres : Messieurs et Madame:

- COUAO ZOTTI Gérard DDPD AtI-Lit/MDAEP;
 - SERIKI Léontine INSAE;
 - DJATON Sourou INSAE;
 - DANSOU Martinien INSAE ;
 - BANON Symphorien INSAE.
- Beaucoup d'observations de formes qui seront déjà transmises au MCRI ;
 - Revoir la méthodologie notamment par rapport au mode d'administration des questions aux composantes autres que la chefferie traditionnelles et les confessions religieuses ; le groupe 3 remet en cause l'administration du questionnaire au poste érigé au niveau arrondissement et propose le déplacement vers toutes les composantes surtout si les arrondissements sont éloignés les uns des autres ;
 - Reprendre le plan d'analyse qui doit présenter les tableaux et les thèmes de l'analyse;
 - Faire appel aux spécialistes en communication pour affiner le plan de sensibilisation ;
 - Commencer la sensibilisation quelques semaines avant le début de la collecte prévue pour le 13 septembre 2012 ;
 - Associer les cadres de l'INSAE et d'autres cadres statisticiens pour la phase d'analyse ;
 - Prévoir la phase de codification dans la partie réservée au traitement des données ;
 - Compléter le contexte et justification de l'étude par le numéro du relevé du Conseil des Ministres évoqué ;
 - Revoir l'écart entre les perdiems prévus au niveau du budget prévisionnel entre les enquêteurs et les contrôleurs ;

Les amendements :

- I- « Contexte et justification de l'étude » au lieu de « Contexte et justification de l'étude ou de l'enquête » ;
- II- L'objectif général a été reformulé (voir document) ;

III-Quelques corrections ont été apportées aux résultats attendus (voir document) ;

IV-Insérer la revue de littérature ;

V- Le titre du IV a été reformulé « Champ, cible et outils de collecte ;

V-1- Champ et population cible de l'opération;

Ajouter « acteurs culturels aux (07) composantes

Insérer V-2- Définition des concepts après les composantes

Insérer V-3- Outils de collecte après définition des concepts.

VI-1- Les travaux de collecte seront réalisés par une structure pyramidale au sommet. Les coordonateurs agissent au niveau national. Ils sont suivis par les superviseurs qui ont sous leur responsabilité les contrôleurs, viennent ensuite les agents recenseurs qui sont placés sous la responsabilité des contrôleurs.

- Coordonateur

« Attributions et rôles»

- Superviseur

« Attributions et rôles»

- Contrôleur

« Attributions et rôles »

- Enquêteur

« Attributions et rôles »

Reformuler le 5-2 et le ramener dans le nouveau VI- 1.

Le groupe 4 a été conduit par (Président) et (Rapporteur). Ce groupe était composé de six (6) membres dont la liste se trouve jointe au présent rapport. Les membres du groupe étaient chargés d'examiner le questionnaire.

Par ailleurs, le groupe avait aussi pour charge à la lumière du questionnaire d'émettre l'accord ou non de visa.

La démarche méthodologique adoptée afin d'accomplir les charges qui lui ont été assignées a consisté en l'étude page par page des sections allouées au groupe.

A l'issue de l'examen des différents documents, le groupe a fait un certain nombre de recommandations ci-dessous qui touchent aussi bien le fond que la forme des documents.

QUESTIONNAIRE

Relecture des objectifs

Recensement =exhaustivité

Variation de S-E= Suivi

Périodicité de collecte= Régularité

Les méthodes : six (6) membres et deux(2) personnes ressources

- Rappel article de la loi statistique
- Harmoniser les différentes parties dans les questionnaires
- Le manuel de collecte précise et définit les différents concepts utilisés.
-

QUESTIONNAIRE 1

Énoncer la loi statistique pour tous les questionnaires

Grille de codification des lieux

Préciser le numéro d'ordre du questionnaire après arrondissement

Scinder la ligne Nom-Qualité et Fonction

Couper la partie avant identification à la première page avec l'article de la loi statistique

1-8 : Type d'orga

Définir les OSC : Chaque type

Année de création :Date de création

Mettre les grilles en tenant compte du nombre de jours-mois-année

J J M M Année

J J M M Année

1.5-Voir 1.3

1.7-IFU en 12 grilles

1.8-Citer tous les types d'organisation

II-

2.1-Si non à aller la 2.3

2.2- Prendre les modalités du 2.3

2.4-Tout territoire oui/non

Sinon dans combien de communes I_I I_I

Citez-les

III-

3.1-Coder les modalités et ajouter les manuels de procédure

3.2-Coder et revoir

CA= Structure d'orientation

3.3-Nombre de sessions de dernière année

3.5-Tableaux

3.6-Ajouter 2 lignes avant -14 ans et 14 ans-18 ans

Années 2010 et 2011

IV-

Noter 4.1.1 Domaines

1-Modalité codé

4.4-Modalité codé

4.4.1-Modalités enfants orphelins et enfants scolarisés.

4.6-observations : Principaux donateurs

V-Gouvernement

Coder 5.3 : formation/Recyclage

Ajout : Gouvernance, appréciation statistique

QUESTIONNAIRE 2

Supprimer 2.7

3.1 : cinq membres du bureau

Table N°d'ordre 1 à 5

Sexe 1-Masse 2-Féminin

3.4-Rang central syndical

3.5-Avez-vous : votre syndicat

3.6- Avez-vous : votre syndicat

Prendre le tableau sources -financement-